

PROJET PÉDAGOGIQUE

**ALSH Action Jeunesse du Balcon
de Belledonne**

Année 2025



Le GRÉSIVAUDAN
communauté de communes



SOMMAIRE

1. PRÉAMBULE.....	3
2. VALEURS DU PROJET ÉDUCATIF	4
3. DESCRIPTIF DE LA STRUCTURE	5
4. DESCRIPTIF DU FONCTIONNEMENT	6
5. VALEURS ÉDUCATIVES.....	7
6. JOURNÉES TYPES, ORGANISATION DES PROGRAMMES	8
7. L'ÉQUIPE	9
8. LE SUIVI DES STAGIAIRES	10
9. ANNEXES	11

PRÉAMBULE



LE TERRITOIRE DU GRÉSIVAUDAN

Située entre Grenoble et Chambéry, la vallée du Grésivaudan est encadrée par les massifs de Chartreuse et de Belledonne. La communauté de communes regroupe 43 communes. Creuset d'industries pionnières, le Grésivaudan reste une terre d'innovation accueillant aujourd'hui des activités industrielles de pointe qui en font l'un des pôles d'excellence économique de l'Isère. La qualité de vie offerte par son environnement naturel et la diversité des activités lui confèrent une forte attractivité.

43 COMMUNES



CHIFFRES CLÉS



105483
HABITANTS



676 KM²



37106
EMPLOIS (source INSEE 2020)



42000 HA
DE FORÊT, SOIT PLUS
DE LA MOITIÉ DU TERRITOIRE



6 STATIONS
AUX ACTIVITÉS 4 SAISONS



LES **2** SEULES
STATIONS THERMALES
DE L'ISÈRE

VALEURS DU PROJET ÉDUCATIF

❖ Assurer la protection et la sécurité physique, affective et morale des mineurs

❖ Le droit aux loisirs

❖ Contribuer au développement et à l'épanouissement des mineurs

❖ Favoriser le vivre ensemble à travers la mixité sociale, l'accueil d'enfant en situation de handicap, et la lutte contre les discriminations

❖ Contribuer au développement de la citoyenneté des mineurs, en s'appuyant sur les principes de la laïcité républicaine et sur l'éducation à l'environnement

❖ Inscrire son action éducative dans la durée, en favorisant la stabilité et la formation continue des équipes d'encadrement

❖ Contribuer au développement du territoire et favoriser les relations partenariales

DESCRIPTIF DE LA STRUCTURE

Introduction

L'action jeunesse du Balcon de Belledonne est un accueil multi site. En effet, nous ne disposons pas d'un lieu à proprement parler, dédié à la jeunesse.

Nous pouvons avoir des activités dans des lieux mis à disposition par les communes sur lesquelles est portée notre action. Revel, Saint Jean le Vieux, La Combe de Lancey, Saint Mury Monteymond et Sainte Agnès.

Nous effectuons des ramassages à différents lieux de rendez-vous sur le Balcon afin de nous rendre en activité, la majeure partie du temps en mini bus.

L'action porte sur les jeunes de 11 à 17 ans pendant les vacances, les vendredis soir. La capacité d'accueil peut aller jusqu'à 40 jeunes.

DESCRIPTIF DU FONCTIONNEMENT

Public accueilli

Tranche d'âges : 11-17 ans

Lieu de vie : Balcon de Belledonne principalement mais ouverture à tout le Grésivaudan.

Certains séjours sont réservés pour les 11-14 ans et d'autres pour les 14 – 17 ans.

L'accueil est ouvert aux enfants en situation de handicap.

Déroulements des ouvertures

Différents temps d'ouverture sont programmés au long de l'année, les horaires et modalités en sont donc différents que ce soit un vendredi soir, des activités de vacances, un séjour ou une sortie neige.

Les différents programmes sont choisis et proposés selon un équilibre entre les activités manuelles, les activités culturelles, sportives et de loisirs. Nous garantissons une ouverture au monde, un pas vers la citoyenneté et des choix adaptés aux jeunes de notre territoire.

Peu importe la sortie et le lieu de retour, nous demandons aux jeunes d'informer les parents lorsque nous finissons les activités afin d'ajuster au mieux l'heure de retour et ne pas faire attendre trop longtemps les jeunes ou leurs familles et afin de limiter les inquiétudes au mieux.

- Les vendredis :

Les jeunes s'inscrivent en notant un lieu d'arrêt pour le ramassage en minibus. Nous allons donc les récupérer à La Combe de Lancey, Saint-Jean-Le-Vieux ou Revel de 18h à 19h30 (tout dépend de la sortie).

Si l'activité a lieu à Revel, nous demandons aux familles de cette commune de venir chercher, si possible, leurs enfants sur place. Sinon, nous ramenons les jeunes de Sainte Agnès à Revel au plus près de leur domicile après la soirée (entre 22h et 23h30).

Nous pouvons faire des sorties sur Grenoble ou sur le territoire du Grésivaudan, faire un laser game, aller voir une pièce de théâtre, aller au cinéma ou encore rester à Revel et faire des soirées jeux de société/pizza.

C'est sur ces temps que les préparations de séjours ou les montages de différents projets peuvent se faire.

- Les vacances :

Pendant les vacances, des activités et séjours sont proposés aux jeunes.

Nous ouvrons les deux semaines des vacances d'hiver, printemps et automne, pendant le mois de juillet et la dernière semaine d'août.

Nous fermons 3 à 4 semaines au milieu de l'été ainsi que pour les vacances de fin d'année.

- *Les séjours*

Lors de ces temps, nous avons 5 séjours en place :

- Vacances de printemps
- Vacances d'été :
 - o 1 séjour 11 – 14 ans de 8 jours
 - o 1 séjour 14 – 17 ans de 10 jours.
 - o 1 séjour 11 – 17 ans de 8 jours.
- Vacances d'automne

Les départs et retours se font du parking Guimet à Revel.

- *Les activités*

Les semaines d'activités présentent des activités liées à la saison, des activités manuelles, des sorties culturelles et des activités de sport et loisirs.

Dans chaque programme, il y a un temps « On fait c'qu'on veut » que les jeunes organisent eux-mêmes. Ils ont un budget prédéfini, avec lequel ils doivent organiser une journée ou un après-midi et soirée (repas compris). Les animateurs doivent préparer ce temps en amont et être capable de faire des propositions aux jeunes (agenda culturel, grand jeux dans un autre lieu que le Balcon, choix de restaurant du monde etc.).

Nous avons 3 lieux de ramassages possibles pendant les vacances, Saint Mury Monteymond, La Combe de Lancey et Revel. Nous ramenons les jeunes sur ces lieux d'arrêt en fin d'activité.

La plupart du temps, nous essayons d'avoir une soirée organisée pendant les semaines de vacances. Les horaires sont donc de 14h à 22h ou 23h ces jours-là. Sinon, nous récupérons les jeunes entre 9h et 10h (sauf cas particulier de sortie) et nous les ramenons entre 17h30 et 18h30.

Les moyens généraux de la structure sont :

- Deux salles disponibles à Revel
- Une salle des fêtes à Saint Mury
- Deux minibus de la communauté de communes du Grésivaudan
- Un à deux ordinateurs portables
- Deux tablettes
- Le wifi
- Les téléphones des animateurs et directeur (ou les téléphones des jeunes s'ils le souhaitent)

VALEURS ÉDUCATIVES

Objectifs généraux

Par toutes ces activités et propositions faites aux jeunes et aux familles, nous cherchons à :

- 1 – Développer l'autonomie des jeunes
- 2 – S'ouvrir au monde et à la culture
- 3 – Être citoyens

Ces grandes lignes seront développées dans les paragraphes suivants.

1 – DEVELOPPER L'AUTONOMIE DES JEUNES

L'adolescence est une période où les jeunes ont besoin de se sentir responsabilisés et entendus. C'est pourquoi, nous accompagnons cette recherche d'autonomie de manière à garantir la sécurité morale, physique et affective de chaque adolescent.

L'idée est de les rendre acteurs de leurs séjours ou activités afin de ne pas être dans la consommation uniquement. Ils se sentent impliqués et entendus. Ils vivent des moments qui leur ressemblent.

Cependant, l'autonomie s'accompagne et il y a donc des cadres simples mais existants :

- Le respect de chacun
- Le respect des personnes que nous rencontrons
- Ou autres règles nécessaires définies en fonction des activités (rendez-vous respectés lors de sessions en autonomies comme par exemple en temps libre)

1 – A – Proposer des temps de préparation d'activité

○ Moyens et mise en place

Chaque semaine de vacances, nous proposons un temps sans activité pré définie. Les jeunes se retrouvent une matinée pour définir ensemble, tout en respectant un budget donné, ce qu'ils veulent faire le jour « On fait c'qu'on veut ». Les animateurs peuvent proposer des activités ou sorties qu'ils ont repérées lors de leur préparation ou proposer un grand jeu qu'ils auraient préparé (à avoir « sous le coude »). Ce sont les jeunes qui établissent leurs codes, se mettent d'accord, votent, appellent les prestataires éventuels, et le restaurant. Leur contrainte est de manger dans un restaurant d'une cuisine pas ou peu connue, étrangère ou d'une région particulière et hors fast food.

Nous développons ici l'autonomie liée à un budget, la prise de parole, l'ouverture au monde et la citoyenneté puisque les jeunes sont directement confrontés à des échanges avec des adultes d'autres milieux et doivent s'exprimer convenablement.

Pour se faire, les jeunes disposent de l'ordinateur de la directrice et/ou de l'animateur, de deux tablettes et des téléphones portables pour chercher et appeler. Ils sont connectés en wifi. Ils sont accompagnés par les animateurs permanents et vacataires.

- *Evaluation*

Nous réussissons ce type d'activité lorsque le programme de la journée ou de la soirée est arrivé à se dessiner dans un consensus et dans le respect du budget.

Nous veillons à ce que chaque jeune ait pu s'exprimer au sujet de ses envies.

- – B – Proposer des temps de préparation de séjour

- *Moyens et mise en place*

Les séjours sont énoncés le plus tôt possible dans l'année. Soit la destination est pré définie et il reste aux jeunes d'organiser le programme, soit ils décident de tout.

Un budget leur est alloué, et des temps particuliers sur des vendredis soirs leur sont impartis. Ils se concertent, choisissent et votent en fonction du budget et des envies pour des activités, visites, balades, camping etc.

Les animateurs les accompagnent afin de s'assurer du respect de l'avis de chacun, de l'écoute des uns envers les autres.

Les animateurs peuvent avoir déjà travaillé sur un lieu et fournir des idées afin d'orienter les jeunes s'ils sont indécis.

- *Evaluation*

Ce genre de projet est réussi lorsque les jeunes partent sur un séjour qui leur ressemble.

Ils sont enthousiastes et sont impliqués dans ce qu'ils vont vivre.

- 1 – C – Proposer des temps libres cadrés par des règles simples

- *Moyens et mise en place*

Lors de différentes sorties ou en séjours, nous pouvons être amenés à organiser des grands jeux par équipes sans accompagnateur au sein même de l'équipe ou encore avoir des temps libres, comme par exemple du shopping.

Pour se faire, nous avons des méthodes malgré tout très cadrées :

- Les jeunes doivent être minimum par 3, avec des téléphones ayant de la batterie et du forfait.
- Chacun doit avoir le numéro de tous les animateurs et les animateurs doivent avoir le numéro de chacun des jeunes également.
- Des horaires et lieux de rendez-vous sont fixés régulièrement, si ceux-ci ne sont pas respectés, les jeunes n'ont plus accès à ces temps sur une durée envisagée avec eux.

- *Evaluation*

Les temps autonomes ont pu se faire.

Les règles simples ont toutes été respectées.

Une relation de confiance a pu émerger.

2 – S'OUVRIR AU MONDE ET A LA CULTURE

Par cet objectif, nous souhaitons ouvrir les jeunes à d'autres cultures, que ce soit par le biais de séjours ou d'activités. Nous essayons d'éveiller leur curiosité et par là, observer et savoir apprécier les différences. Partir à la compréhension d'autres milieux que le Balcon de Belledonne ou le territoire du Grésivaudan. Comment on rit, on vit, on mange, on se promène, à quoi on joue...

Sortir des montagnes, visiter des cultures urbaines, de bord de mer, étrangères...

2 – A – Proposer des séjours hors du quotidien

○ Moyens et mise en place

Nous proposons 4 à 5 séjours par an. Dans ces séjours, nous essayons de proposer des partenariats avec d'autres communes afin que les jeunes puissent se rencontrer. Nous proposons des séjours à l'étranger en itinérance afin de s'intégrer au mieux aux différentes vies locales ou des séjours dans d'autres milieux. Par exemple, Marseille ou séjour sur un festival culturel.

Ainsi cela permet aux jeunes de sortir de leur milieu quotidien et partir à la rencontre d'autres jeunes, adultes, découvrir des métiers hors du commun ou pratiquer des activités qu'ils ne connaissent pas.

Les séjours se font en minibus, 2 animateurs par minibus, une malle pédagogique nous accompagne avec tout le nécessaire des animations de temps libres (bracelets brésiliens, ballons, feutres, feuilles, jeux de société etc.)

○ Evaluation

Ici la mesure de la réussite se mesurera de deux manières :

- Les jeunes ont découvert des choses qu'ils ne connaissaient pas, ils ont posé des questions, se sont intéressés, ont pu échanger avec les personnes rencontrées.
- Ils se sont amusés, ils sont contents et font des retours très positifs. En somme, si c'était à refaire, ils souhaiteraient repartir tout de suite !

○ – B– Proposer des temps de découverte d'activités

○ Moyens et mise en place

Les activités proposées sont élaborées de manière à pouvoir offrir au moins un temps par semaine d'inconnu. Les animateurs doivent, en amont de la sortie de la programmation, être force de proposition pour des nouvelles activités peu connues par les jeunes. Ainsi on peut avoir une session de cyanotypie (technique ancienne de photo sur tissus), une rencontre de troll ball ou alors une initiation à l'expression corporelle intuitive.

Les animateurs doivent attiser la curiosité des jeunes, connaître les activités pour pouvoir en parler et donner envie. De plus, la communication doit être faite dans ce sens sur le site internet et auprès des familles.

○ Evaluation

- Les jeunes ont laissé parler leur curiosité et se sont inscrits sur les activités peu ou inconnues.
- Les jeunes ont découvert des activités qu'ils ne connaissaient pas
- Les jeunes ont apprécié ces activités.

2 – C – Proposer des sorties culturelles variées

○ *Moyens et mise en place*

Très régulièrement, nous regardons les agendas culturels du territoire et de Grenoble. Nous essayons de proposer des sorties adaptées aux jeunes qui peuvent leur plaire.

Le but ici est de proposer des sorties qui sortent du cadre scolaire et pouvoir apprécier différents styles d'arts. Ainsi on va pouvoir être amenés à découvrir du théâtre japonais, en passant par du stand up ou encore du théâtre burlesque musical.

Nous profitons de ces temps pour avoir également un temps de repas et d'échange sur ce que nous allons voir ou avons vu. Nous éveillons les remarques critiques et les avis des jeunes autour de ce qu'ils découvrent.

Nous renouons avec le spectacle vivant, fermons les télévisions et allons voir du live !

○ *Evaluation*

- Les jeunes sont venus voir un spectacle de leur choix.
- Le spectacle a globalement plu.
- Les jeunes se sont réinscrits sur un autre spectacle.
- Les jeunes montrent un intérêt pour la culture et souhaitent même s'investir davantage en activité (théâtre, impro, chant...)

3 – ÊTRE CITOYEN

Etre citoyen au quotidien c'est accepter l'autre, ses différences. Nous mettons tout en œuvre pour être attentifs aux désirs des jeunes et à leurs projets. Nous les sollicitons régulièrement pour savoir ce qu'ils aimeraient faire lors de prochaines vacances ou en soirée du vendredi.

3– A – Proposer des temps d'échange, d'écoute et connaissance des autres

○ *Moyens et mise en place*

Nous proposons, autour de temps informels, des échanges et des temps de discussion. Par exemple autour d'un repas, dans les trajets de minibus, autour d'une activité manuelle. Ces échanges permettent aux jeunes de pouvoir s'exprimer et se sentir reconnus et écoutés lorsqu'une action émane de leur souhait. Nous n'hésitons pas à les appeler ou leur envoyer un message pour leur donner la date de l'activité qu'ils ont souhaité mettre en place, le plus vite possible.

De même sur les temps « on fait c'qu'on veut », les jeunes débattent, échangent et choisissent leurs activités ensemble. Ils doivent respecter les envies de chacun et faire des compromis afin de satisfaire au mieux chacun. Nous travaillons ici sur la différence de point de vue, de centre d'intérêt et l'autonomie de groupe pour se mettre d'accord.

Pour finir, nous proposons des activités dites de « passerelle » avec les enfants (10 – 13 ans) du centre de loisirs de notre même zone géographique. Cela permet d'intégrer les plus jeunes sur notre structure pour plus tard. On se doit d'être à leur écoute et rassurant.

○ *Evaluation*

- Les jeunes arrivent à s'exprimer sur leur souhait
- Nous arrivons à repartir avec des propositions sur chaque vacance pour plus tard
- Les jeunes s'écoutent et sont sans jugement face aux propositions qui diffèrent
- Les enfants en passerelle s'expriment, sont à l'aise dans l'activité et souhaitent revenir.

○ – B – Evoluer dans le respect du vivant, et de l'écologie

○ *Moyens et mise en place*

Chaque temps, promenade ou sortie conduit à l'apprentissage du respect de l'environnement et du vivant. Nous n'hésitons pas à parler avec les jeunes des actes que nous pouvons voir au quotidien ou dans les informations médiatiques. Par exemple : une automobiliste devant nous jette son mégot par la fenêtre, nous allons demander qui connaît l'impact que ce geste peut avoir, s'informer ensemble, discuter à ce sujet.

Toutes les activités que nous menons respectent l'environnement dans lequel nous les faisons.

Une sensibilisation quotidienne est apportée. Le public accueilli étant déjà très sensible à ces questions, nous avons des échanges déjà très informés.

○ *Evaluation*

- Les jeunes sont sensibles aux gestes non respectueux des adultes et mineurs que l'on peut rencontrer.
- Ils ont un comportement qui respecte l'environnement où qu'ils soient.

3– C – Permettre les rencontres avec des adultes et jeunes d’autres milieux en garantissant un respect mutuel.

○ *Moyens et mise en place*

Lors des divers sorties et séjours, nous pouvons avoir des partenariats avec d’autres accueils de loisirs adolescents, ou encore faire appel à divers structures et prestataires.

Nous demandons aux jeunes d’avoir un comportement respectueux et les amenons à s’ouvrir aux autres, même s’ils ne viennent pas de la même commune ou du même collège ou autre. (Par exemple, le Troc patate en ville est une activité qui nécessite d’aller s’adresser à des commerçants qui doivent aider les jeunes à gagner. Les ados doivent donc faire attention à leur langage et leur argumentation afin de gagner la sympathie et l’aide des adultes en train d’exercer leur travail).

Au sein même de l’action jeunesse du Balcon de Belledonne, nous travaillons à ne former qu’un groupe entre les jeunes de Revel/ Saint Jean le Vieux et les jeunes de La Combe de Lancey/Saint Mury/Sainte Agnès. Ne fréquentant pas les mêmes établissements et étant récupérés différemment lors des ramassages, nous sommes vigilants quant au fait de proposer des activités créant une mixité.

○ *Evaluation*

- Les jeunes arrivent à faire des activités en se mélangeant aux autres
- Des groupes mixtes se forment lors des sorties
- Les adultes (prestataires ou autre) que nous rencontrons sont satisfait de notre venue et repartent avec un bon souvenir.

JOURNÉE TYPE

ORGANISATION DES PROGRAMMES

JOURNÉE TYPE SUR L'ALSH :

- 9h : Navette pour récupérer les jeunes
- 9h30 : accueil du public ou départ sur le lieu d'activités
- 9h45 : mise en place des règles de vie
- 10h : jeux de cohésion, d'ambiance.
- 10h30 : début d'activité
- 12h : fin et bilan de l'activité
- 12h15 : repas et temps libre
- 13h15 : départ en activité ou déplacement sur le lieu d'activité
- 14h : début d'activité
- 16h : fin d'activité et bilan à chaud
- 16h30 : goûter
- 17h : retour des jeunes sur la journée
- 17h30 : navette de retour sur le Balcon de Belledonne
- 19h : fin de journée

Cette organisation et les horaires sont amenées à changer très régulièrement au vu de l'activité diverse et variée de l'accueil jeunes. L'ossature de la journée, en revanche, reste la même.

Le public est amené à partager son ressenti sur les différents temps de la journée.

Cela permet à l'équipe d'évaluer son action, remettre en question ses pratiques et accompagner les jeunes au mieux au quotidien.

JOURNÉE TYPE SUR UN SEJOUR :

- 7h30/9h : lever et petit déjeuner
- 9h/9h30 : vaisselle, toilette...
- 9h30/10h : choix des activités en groupe sur la journée
- 10h00/12h15 : activités
- 12h30/14h : repas sur le camp – Ou pique-nique en petit groupe
- 14h/17h30 : activité
- 17h30/20h : retour au camp, activité, jeux, temps libre, douche, courses, préparation du repas...
- 20h/21h : dîner
- 21h/22h30 : veillée
- 22h30/23h : toilette
- 23h/23h15 : coucher

L'ÉQUIPE

L'équipe pédagogique est constituée de :

- **Une responsable** et un responsable adjoint qui assurent les fonctions de direction.

Ils mettent en place les programmes grâce aux idées des jeunes, des animateurs et de leurs recherches, et en assurent la communication auprès des familles ou sur les sites de diffusion de la communauté de communes.

Ils saisissent les inscriptions et s'occupent du suivi des familles jusqu'à la facturation en passant par les contacts téléphoniques, mails et divers renseignements.

En charge du recrutement de leur équipe, ils veillent à l'équilibre des compétences de chacun. Ils ont en charge les temps de réunion et préparation.

Ils assurent le suivi comptable de la structure et la partie administrative.

Sur les temps de vacances, ils animent avec leur équipe les différents temps d'activités ou en séjour. Mais ils peuvent également avoir des exceptions lors « d'urgences » liées au fonctionnel.

- **Un animateur permanent.** Il est présent sur les temps de vacances et assure le bon déroulement des activités.

Lorsqu'il est présent au bureau en dehors de sa formation et en dehors des temps d'activités, il assure également l'assistance administrative selon les besoins de la structure. Par exemple, il peut avoir en charge les tableaux récapitulatifs des fréquentations, les tableaux de facturation ou la mise en page des programmes.

Il a des temps où il doit préparer des activités ou des séjours.

Il peut également partir en séjour mais ne peut pas en avoir la direction seul.

Il est le repère pour les animateurs vacataires dans le fonctionnement de la structure.

Il doit s'assurer du suivi des valeurs pédagogiques que nous souhaitons mettre en place.

Il peut avoir en charge le contact des familles si besoin est.

- **D'animateurs vacataires** recrutés sur les différents temps d'animation.

Nous essayons toujours d'être deux par minibus pour pouvoir se relayer, sauf en activité journée (3 pour 2 minibus) ou en séjour proche. La loi prévoit un accompagnement de 1 animateur pour 12 jeunes, nous sommes donc la plupart du temps 3 pour 15.

Ils doivent avoir minimum 2 ans de permis et doivent avoir minimum 21 ans afin d'avoir un minimum de différence d'âge avec les jeunes que nous encadrons, pouvant avoir 17 ans.

Ils doivent garantir la bonne mise en place des activités en rapport avec le projet pédagogique et les valeurs éducatives de la structure.

LE SUIVI DES STAGIAIRES

Le suivi des stagiaires est effectué par la responsable ou le responsable adjoint de la structure.

Le suivi des stagiaires se fait par le biais d'un outil. Ce dernier sert de support aux échanges. Il est choisi avec le stagiaire.

L'outil est utilisé sur chaque entretien durant le stage pratique. Le stagiaire se positionne et le responsable l'accompagne durant la totalité du stage. C'est un outil favorisant l'échange, permettant au stagiaire de développer ses compétences, le vocabulaire lié au champ de l'animation.

- **Un entretien en amont des vacances est réalisé :**

Il permet de faire le point sur le cursus de formation.

Ce temps est propice aux échanges pour mesurer la motivation, implication, compétences du stagiaire.

Le responsable et le stagiaire échangent sur les 6 fonctions de l'animateur sur lesquelles seront évaluées le stagiaire.

Le responsable doit présenter les attentes de la structure au stagiaire. Cela concerne la posture de l'animateur sur les différents temps de la journée, les activités, les temps de vie quotidiens, l'accueil des familles, les repas, goûters, etc...

- **Un entretien à mi-parcours durant le stage pratique :**

Ce temps est nécessaire pour qu'un retour de mi-parcours soit réalisé. Le stagiaire peut s'exprimer sur sa pratique, son aisance et son avancement sur les fonctions de l'animateur. Le responsable fait un retour constructif au stagiaire basé sur l'observation de sa pratique sur le terrain. L'outil utilisé en début de stage est réutilisé pour analyser la progression du stagiaire sur les différentes fonctions.

- **Un dernier temps de rencontre est prévu en fin de stage pratique :**

Un bilan est réalisé avec le stagiaire en fin de période. Le responsable doit partager au stagiaire son appréciation du stage.

Ces temps sont essentiels pour que l'accompagnement du stagiaire soit fait de manière optimale. Ces entretiens permettent de réajuster, conforter ou remettre en question le stagiaire sur les fonctions de l'animateur BAFA.

ANNEXES



ANNEXE 1 : ORGANISATION TYPE ALSH

Ce document a pour objectif de préciser l'organisation type de l'ALSH, selon l'activité concernée.

Chaque organisation est systématiquement communiquée en amont aux équipes d'animation.

Bien évidemment, même si les annexes suivantes n'en reprécisent pas les éléments, l'organisation mise en place tiendra compte avant tout de la réglementation en vigueur.

Enfin, toutes les activités non abordées dans les annexes suivantes sont cadrées par un contrat établi entre le prestataire et la structure.

LES SORTIES

- Les conditions météorologiques sont SYSTEMATIQUEMENT vérifiées en amont : le cas échéant, la sortie peut être annulée, sinon, l'équipe veillera à ce que le groupe ait une tenue adaptée
- Les restrictions diverses sont également prises en compte (plan Vigipirate, interdiction transport)
- Une liste est établie en deux exemplaires : une est emmenée et l'autre laissée sur le centre
- Si tout le groupe sort, un mot est laissé sur la porte d'entrée du centre : un numéro de téléphone en cas d'urgence, lieu de la sortie, heure de retour
- Les animateurs emmènent :
 - ⇒ Une ou plusieurs trousseaux pharmacies selon l'effectif du groupe
 - ⇒ De l'eau
 - ⇒ Les fiches sanitaires des enfants
 - ⇒ Les PAI le cas échéant
 - ⇒ Leur téléphone portable chargé

LES DEPLACEMENTS PIETON

- Quand cela est possible, un animateur devant, un au milieu et un derrière. Si un seul animateur, il se placera derrière en confiant la tête du groupe à un enfant
- Le déplacement sur trottoir sera toujours privilégié
- En cas de déplacement sur route : un petit groupe (maximum 4 personnes) marchera à gauche en file indienne (sauf en cas de danger), sinon à droite
- Si l'effectif est trop important : division en groupes, (20 mètres maximum), enfants 2 par 2, avec 50 mètres minimum entre chaque groupe
- Traversée sur passage piéton, avec des animateurs de chaque côté du passage piéton pour bloquer la circulation

LES TRANSPORTS

Déplacement en bus (plus de 9 places) :

- Déplacement vers le bus en petit groupes
- Un animateur monte en premier dans le bus (sauf cas exceptionnel : sécurité en bord de route, problème d'effectif d'encadrement...)
- Si possible, les animateurs montent également progressivement : dès que 8 à 12 enfants sont montés, un animateur supplémentaire monte dans le bus
- Les enfants s'installent prioritairement sur les places dotées de ceinture deux points (Si possible, les places près des sorties et la place centrale du fond ne seront pas occupées par des enfants)
- Un animateur monte en dernier
- Les enfants sont comptés et l'équipe vérifie que chaque enfant est bien attaché. Également, les animateurs veillent à ce que la tenue des enfants soit appropriée à la température à l'intérieur du bus. C'est seulement quand ces points sont vérifiés que le bus pourra démarrer.
- Un animateur fait un rappel des règles aux enfants (on ne se détache que quand la consigne est donnée, on appelle un animateur en cas de problème, on ne crie pas et ne pousse pas le siège de son voisin de devant, etc.)
- Les animateurs sont répartis à l'avant, au milieu et à l'arrière
- Les animateurs sont assis et attachés, sauf en cas de besoin d'un enfant
- A l'arrivée, le transport se garera dans un lieu privilégiant une descente sécurisée
- A l'arrivée, au moins un animateur sort en premier pour guider les enfants à la sortie du bus.
- Les autres animateurs descendent progressivement.
- Un animateur descendra en dernier, après avoir vérifié que rien n'a été oublié dans le bus

Spécificité navette :

- A la descente, l'identité de la personne récupérant l'enfant sera vérifiée

Spécificités mini bus :

- Il y a minimum 2 animateurs dans le véhicule, sauf cas exceptionnel (très courte distance, convoi de 2 mini bus, problème d'encadrement...)
- Les enfants s'installent sur des rehausseurs jusqu'à l'âge de 10 ans

LA BAIGNADE

- Préparation de la liste des enfants : un exemplaire emmené, un donné aux surveillants de baignade, un laissé sur le centre (si tous les enfants ne partent pas)
- A l'arrivée, le responsable prévient les surveillants du site le cas échéant
- Vigilance constante à la sécurité physique : casquette, crème solaire, hydratation régulière...
- Respect des règles du lieux d'accueil le cas échéant (bonnet, short de bain)
- Les moins de 6 ans portent des brassards ou des flotteurs.
- Les règles de la baignade sont expliquées aux enfants avant l'entrée dans l'eau.
- Un animateur entre dans l'eau en premier et un animateur en sortira en dernier.
- Les autres entreront et sortiront progressivement en fonction de l'effectif dans l'eau et des taux d'encadrement.
- Toutes les entrées et sorties de l'eau sont comptabilisées. Pour cela, une personne restera au bord de l'eau et mettra en place une action pour toujours connaître l'effectif dans l'eau («tape » dans la main à chaque entrée ou sortie)
- Baignade autorisée à l'intérieur d'un périmètre visuel, présenté au bord de l'eau aux enfants avant la baignade. Il sera déterminé par le surveillant de baignade en cas de baignade autonome, ou par le périmètre établi en zone surveillée (il pourra être restreint le cas échéant)
- Les animateurs sont vigilants aux bien-être des enfants et leurs proposent de sortir le cas échéant : lèvres violacées, frissons, etc.

LA LUGE

- Tenue adaptée demandée aux familles (ex : combinaison, gants...). Si l'enfant arrive sans, on essaye de lui en prêter une. S'il n'est pas possible que l'enfant dispose d'une tenue adaptée, il ne fera alors pas l'activité.
- Une tenue de rechange est systématiquement demandée aux familles, elle sera utilisée à la fin de l'activité.
- Vigilance constante à la sécurité physique : casque, crème solaire, hydratation régulière... Si un enfant est trempé et risque de tomber malade, ou en cas de fatigue, la durée de l'activité pourra être réduite ou l'enfant sorti de l'activité
- Vérification de l'état des pistes, de la sécurité (neige suffisante, arrivée sécurisée...)
- Vérification de l'état du matériel (luge, casque...)
- Dans l'idéal, on privilégiera un lieu avec un point de repli à proximité (salle hors sac)
- Les consignes sont énoncées aux enfants avant de commencer l'activité : tracé de la piste, rythme des départs, on reste assis dans la luge, que faire en cas de chute, interdiction de traverser à pied la piste, on remonte sur le côté...
- Un animateur sera systématiquement placé en bas de la piste. Dans l'idéal, il y en aura un aussi en haut (qui régule les départs) et un qui pratique l'activité avec les enfants
- En cas de chute, on stoppe l'activité le temps que la piste soit libérée.

LA CUISINE

- Vigilance sur les denrées : date de péremption, pas de rupture de la chaîne du froid
- Vigilance sur la propreté : ustensiles, plan de travail...
- Tous les participants se lavent les mains avant l'activité et se les relaveront à nouveau autant de fois que nécessaire
- Vérification des allergies des enfants le cas échéant
- Possibilité pour les jeunes d'utiliser des ustensiles potentiellement dangereux (couteaux, appareils électriques...) après une présentation des consignes d'utilisation et sous la vigilance constante d'un animateur
- Prélèvement systématique d'un échantillon témoin, qui sera conservé 5 jours (date de confection notée sur le produit)

LE BRICOLAGE

- Mise en place d'un espace délimitée et propice au bricolage : plan de travail stable, non encombré, luminosité suffisante...
- Vérification du matériel, de son fonctionnement
- Présentation des consignes d'utilisation du matériel aux enfants et utilisation sous la vigilance constante d'un animateur